

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

MOTRICITE AQUATIQUE			
Code	PAKN3B63KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be) Frédéric DUMONT (frederic.dumont@helha.be) Nicolas DE CLERCQ (nicolas.de.clercq@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Motricité aquatique » est une activité d'enseignement de travaux pratiques.

Elle doit permettre à l'apprenant de garantir sa survie et préserver la sécurité et la vie des patients en milieu aquatique.

Celle-ci vise donc à former l'apprenant à la prévention des incidents et/ou des accidents en milieu aquatique et à réagir rapidement aux situations de danger.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.5 Participer à la promotion de la santé

Acquis d'apprentissage visés

Les activités aquatiques pratiques visent à assurer dans un premier temps la survie de l'étudiant et dans un second temps, elle doit permettre la sécurité des patients en milieu aquatique (C1; 1.1, 1.3 - C4; 4.1 - C5; 5.5).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B63KINA Motricité aquatique 24 h / 2 C

Contenu

Cette activité d'apprentissage est composée de trois grandes parties:

1. Une partie sera consacrée aux développements des capacités physiques afin d'atteindre les objectifs programmés.
2. Un temps sera utilisé pour travailler les techniques de nages spécifiques au sauvetage.
 - Technique du crawl et de la brasse tête hors de l'eau (en maillot ou habillé).
 - Technique de dos crawlé poignet hors de l'eau.
3. Une troisième partie travaillera les différents éléments spécifiques au sauvetage:
 - Le saut du sauveteur
 - Le plongeon du canard.
 - Les prises de dégagement (de face et de dos).
 - Les prises de remorquage.
 - La sortie de la victime de l'eau
 - L'apnée

Démarches d'apprentissage

Les activités de sauvetage se réalisent en milieu aquatique et sont essentiellement pratiques avec toutefois des notions théoriques communiquées oralement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un test d'évaluation est réalisé au premier cours de motricité aquatique. Celui-ci permet à l'apprenant:

- De prendre conscience de son niveau.
- De se situer en fonction des exigences des épreuves.

Sources et références

J-P. LEMAL: "Formation continuée des brevetés en sauvetage aquatique du degré de base et supérieur, Sauvetage, réanimation et premiers soins", LFBS ASBL, Avril 2005

Ligue Francophone Belge de Sauvetage "Réanimation de base et avancée" BBSA/BSSA, Louvain-La-Neuve, 2006

Ligue Francophone Belge de Sauvetage - <https://www.lfbs.org/ZNLHome.olp>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ligue Francophone Belge de Sauvetage - <https://www.lfbs.org/ZNLHome.olp>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen pratique en milieu aquatique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp	100			Exp	100

Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant aura atteint un quota de 20% d'absences injustifiées, il se verra attribuer automatiquement la note de PP lors de la session de janvier et de septembre.

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).